



Figurines de célébrités, légal ou pas?

Par **seba2008**, le 11/05/2011 à 09:55

Bonjour,

Je voulais savoir s'il était légal de mettre en vente des figurines de célébrités?
Si non, est il possible de mettre une mention sur l'emballage pour que cela le devienne?

D'avance, merci